

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 22 septembre 2023

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON (arrivé au point n°2), Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Christelle TREHET-COLLET, Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, Martine SCOTTO DI VETTIMO et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absente excusée ayant donné pouvoir

Mme Corinne PICARD

Mme Danielle LANGLOIS

Absents excusés

Mme Christine CORBILLON
M. Gérald BOUSSICAULT

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
Mme Sandra MARCELLOT, responsable du pôle hébergement et prévention du vieillissement,
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services, Ville des Ponts-de-Cé.

POINT N°7 – EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU PRÉSIDENT

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Vu la délibération 2020-07-08-5 relative aux pouvoirs délégués au Président,

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance des décisions ci-après, prises par le Président dans le cadre de l'exercice des pouvoirs délégués.

Date	N° de Décision	Désignation
11/07/23	DP23_33	Renouvellement domiciliation
20/07/23	DP23_34	1 ère domiciliation
01/08/23	DP23_35	Renouvellement domiciliation
28/08/23	DP23_36	1 ère domiciliation
06/09/23	DP23_37	Renouvellement domiciliation
05/09/23	DP23_38	Renouvellement domiciliation
08/09/23	DP23_39	1 ère domiciliation

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

